

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°45-2024-151

PUBLIÉ LE 6 JUIN 2024

Sommaire

Préfecture de la région Centre-Val de Loire et du Loiret / SGCD

45-2024-06-05-00012 - Arrêté fixant la liste des candidats autorisés à participer à un entretien de sélection d'un recrutement sans concours de quatre adjoints administratifs de l'Intérieur et de l'Outre-mer, périmètre Gendarmerie au COMSOPGN au titre de l'année 2024 (3 pages)

Page 3

Préfecture de la région Centre-Val de Loire et du
Loiret

45-2024-06-05-00012

Arrêté fixant la liste des candidats autorisés à
participer à un entretien de sélection d'un
recrutement sans concours de quatre adjoints
administratifs de l'Intérieur et de l'Outre-mer,
périmètre Gendarmerie au COMSOPGN au titre
de l'année 2024

**Secrétariat général commun départemental
Service des ressources humaines
Pôle Parcours Professionnels**

ARRETE

FIXANT LA LISTE DES CANDIDATS AUTORISÉS À PARTICIPER À UN ENTRETIEN
DE SÉLECTION D'UN RECRUTEMENT SANS CONCOURS DE QUATRE
ADJOINTS ADMINISTRATIFS DE L'INTÉRIEUR ET DE L'OUTRE-MER,
PERIMETRE GENDARMERIE AU COMSOPGN
AU TITRE DE L'ANNÉE 2024

La Préfète de la Région Centre - Val de Loire
Préfète du Loiret
Chevalier dans l'ordre de la légion d'honneur
Officier de l'ordre national du mérite

VU le code général de la fonction publique ;

VU le décret n°95-681 du 9 mai 1995 fixant les conditions d'inscriptions à la fonction publique de l'État et à la fonction publique hospitalière par voie électronique ;

VU le décret n°2003-20 du 6 janvier 2003 relatif à l'ouverture de certains corps et emplois de fonctionnaire de l'État aux ressortissants des États membres de la communauté européenne ou d'un autre État partie à l'accord de l'Espace économique européen autres que la France ;

VU le décret n° 2005-1228 du 29 septembre 2005 modifié relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C ;

VU le décret n° 2006-1760 du 23 décembre 2006 relatif aux dispositions statutaires communes applicables au corps d'adjoints administratifs des administrations de l'État ;

VU le décret n° 2009-1725 du 30 décembre 2009 modifiant certaines dispositions relatives aux délégations de pouvoir en matière de recrutement et de gestion de certains personnels du ministère de l'intérieur ;

VU le décret n°2016-580 du 11 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières de fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique d'État ;

VU le décret n°2016-1084 du 3 août 2016 modifiant le décret n°2016-580 du 11 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières de fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique de l'État et les décrets relatifs à l'organisation de leurs carrières ;

VU l'arrêté ministériel du 9 septembre 1992 portant déconcentration du recrutement et de la gestion des corps de personnels de préfecture des catégories C et D ;

VU l'arrêté ministériel du 28 décembre 2017 portant délégation de pouvoir en matière de recrutement et de gestion des personnels administratifs du ministère de l'intérieur ;

VU l'arrêté ministériel du 18 décembre 2023 autorisant au titre de l'année 2024, l'ouverture de recrutements sans concours d'adjoints administratifs de l'intérieur et de l'outre-mer ;

VU l'arrêté préfectoral du 29 mai 2024 portant délégation de signature à Monsieur Stéphane COSTAGLIOLI, secrétaire général de la préfecture du Loiret ;

VU l'arrêté préfectoral du 25 avril 2024 portant ouverture en région Centre-Val de Loire, d'un recrutement sans concours d'adjoints administratifs de l'intérieur et de l'outre-mer, en région Centre - Val de Loire pour 4 postes en périmètre gendarmerie au COMSOPGN ;

VU l'arrêté préfectoral du 13 mai 2024 fixant la composition d'une commission de sélection chargée, au titre de l'année 2024, du recrutement sans concours d'adjoints administratifs de l'intérieur et de l'outre-mer, en région Centre - Val de Loire pour 4 postes en périmètre gendarmerie au COMSOPGN ;

VU les conclusions de la délibération de la commission de sélection en date du 31 mai 2024 ;

SUR la proposition du secrétaire général de la préfecture du Loiret;

ARRÊTE

ARTICLE 1^{ER}: Les candidats dont les noms sont cités par ordre alphabétique, ci-dessous, sont déclarés admissibles et sont autorisés à se présenter à un entretien :

Civilité	Nom	Prénom
Madame	AMART	MARIE-LAURE
Monsieur	ARRET	DIDIER
Madame	BAURENS	ALINE
Madame	BUSCAIL	SYLVIE
Madame	CHABOT-VIGNOLET	SANDRINE
Monsieur	DELAVIE	CLEMENT
Madame	DORNEAU	PAULINE
Madame	RODRIGUES	MARIE
Madame	HEE	LUCIE
Madame	JARRY	VIRGINIE
Madame	GALLAND	CLEMENCE
Madame	LABOUTE	SANDRA
Madame	LEPINE	MARIANNE
Madame	LETANG	SYLVIE
Monsieur	SADI	HACENE
Madame	SAVANY	AURELIE
Madame	SUBIRATS	LUDIVINE
Madame	TRICOCHÉ	ANNIE

Soit 18 candidats

ARTICLE 2: Les entretiens de sélection se dérouleront au COMSOPGN situé au Blanc (36) les mardi 11 et mercredi 12 juin 2024 .

ARTICLE 3: À l'issue de ces entretiens, la commission de sélection établira la liste des candidats déclarés aptes au recrutement.

ARTICLE 4: Le secrétaire général de la préfecture du Loiret est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Fait à Orléans, le 5 juin 2024
Pour la préfète et par délégation,
le secrétaire général,
Signé : Stéphane COSTAGLIOLI